

Département
Finistère

Délibération n° 2026-55

Commune
Peumerit

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION DU 07 SEPTEMBRE 2026

Le lundi 07 septembre 2026 à 19h, le conseil municipal, dûment convoqué le mercredi 2 septembre 2026, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **LE DIZES Philippe**, Maire.

Etaient présents tous les membres à l'exception de M. PERON Pascal qui a donné procuration à M. GUICHAOUA Claude ; M. LAUDEN Pascal qui a donné procuration à M. LE DIZES Philippe ; Mme PAILLOT Chloé qui a donné procuration à Mme BEC Jeanne et M. NACHON Antoine qui a donné procuration à Mme NACHON Marie.

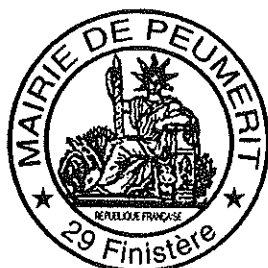
Présents : 11 Procuration : 4 Votants : 15

1. QUESTIONS DIVERSES :

- Référent déontologue auprès de la commune :

Il sera proposé au conseil communautaire du 24 septembre prochain, de retenir la candidature de Monsieur HOURDIN, conseiller d'Etat honoraire, avocat, ancien conseiller municipal Mortain (50140), pour exercer la mission de référent déontologue auprès des élus communautaires et auprès des élus communaux si souhaité, après délibération des conseils municipaux.

APRES AVOIR DELIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ
SOUHAITE RETENIR LA CANDIDATURE DE M. HOURDIN COMME RÉFÉRENT
DÉONTOLOGUE



Pour extrait certifié conforme,
Le 08 septembre 2026

Monsieur le Maire de Peumerit
Philippe LE DIZES